

## **Etaient présents :**

Gérard BORGIO, maire de Loriol du Comtat,  
Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de-Vaucluse,  
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Christian GROS, Maire de Monteux,  
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,  
Julien MERLE, Maire de Sérignan-du-Comtat,  
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Nicolas PAGET, Maire de Courthézon,  
Michel PARTAGE, Maire de La Bastidonne,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,  
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,  
André ROUSSET, Maire de Lauris,  
Frédéric TENON, Maire de Malaucène,  
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,  
Corinne TESTUD-ROBERT, Maire de Visan,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier,

Pierre MARTINI, Commissaire aux comptes.

## **Etaient excusées :**

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Siegfried BIELLE, Maire d'Aubignan,  
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,  
Delphine CRESP, Maire de Cabrières d'Avignon,  
Louis DRIEY, maire de Piolenc,  
Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,  
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,  
Jean-François PERILHOU, Maire de Vaison-la-Romaine,  
Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,  
Max RASPAIL, Maire de Blauvac,  
Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,  
Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,  
Anthony ZILIO, Maire de Bollène

Pierre GONZALVEZ, Coprésident de l'AMV84, ouvre la séance dans la salle de l'ancien hôtel de Ville de Sorgues, espace Regain, l'ordre du jour de la réunion étant :

## **① Arrêt des comptes au 30 septembre 2022**

Pierre MARTINI, Commissaire aux comptes, expose les comptes et les résultats. Ces comptes seront présentés en Assemblée générale par Gilles VEVE, Trésorier, le 10 novembre 2022 à Monteux :

## ① Arrêt des comptes au 30 septembre 2022

- **Projet de budget 2022/2023** validé à l'unanimité par les membres du CA ;
- **Vote du taux de la cotisation 2023** : Les membres du CA ont validé le maintien du montant de la cotisation 2022 pour 2023. Les montants de la part AMV sont les suivants :
  - . moins de 200 habitants = 15€
  - . entre 200 et 399 habitants = 25€
  - . et entre 400 et 599 habitants = 37€
  - . + de 600 habitants = 0,07 € par habitant.

*Vous trouverez ci-joint le bilan correspondant ainsi que le projet de budget 2022 2023.*

*Ces documents ont été validés à l'unanimité par les membres du CA et seront proposés aux votes lors de notre prochaine AG, le 10 novembre 2022 à Monteux.*

## Calendrier prévisionnel

### AG de l'AMV le JEUDI 10 NOVEMBRE 2022 à MONTEUX

Le déroulé ci-après a été validé à l'unanimité par les membres du CA :

- 08 h 15** Accueil café des congressistes et des exposants ;
- 09 h 00** Signature de la convention de partenariat avec ORANGE sur leur stand pour la collecte des mobiles ;
- 09 h 15** Signature du renouvellement du contrat de concession entre la mairie de Monteux et GRDF
- 09 h 30** Remise aux lauréats des victoires de l'investissement local sur le stand FBTP ;
- 10 h 00** Assemblée générale :
  - **Présentation par les représentants de l'AMV 84** :
    - 10h00** du **rapport d'activités** par Christian GROS, Secrétaire général ;
    - du **rapport financier** par Gilles VEVE, Trésorier ;
    - Lecture du **rapport du Commissaire aux comptes** sur les comptes annuels ;
    - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et affectation du résultat ;
      - **Vote du budget 2023** ;
      - **Vote du taux de cotisation 2023** ;
  - 10h30** du **rapport moral** par Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, coprésidents ;
  - **10h45** **Intervention de Dominique SANTONI**, Présidente du Conseil départemental ;
  - **11h00** **Intervention de Renaud MUSELIER**, Président de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur ;
  - **11h15** **Intervention de Violaine DEMARET**, Préfète de Vaucluse ;
  - **Questions diverses** ;
  - **12 h 30** Inauguration du salon, en présence de Violaine DEMARET, Préfète de Vaucluse, Bénédicte MARTIN, représentant la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, coprésidents de l'AMV84, et Christian GROS, maire de Monteux, secrétaire général de l'AMV84.
  - **12 h 45** **Cocktail déjeunatoire** ;
  - **14 h 30** Table ronde sur le thème « Gestion et prévention des risques inondation et feu de forêt » ;
  - **16 h 30** **Clôture officielle du Congrès 2022.**

### Convention annuelle des Maires de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Un bus est mis à la disposition des élus qui le souhaitent avec un arrêt à ORANGE, un à SORGUES et un à CAVAILLON.

Le devis d'un montant de 968€ proposé par les cars Lieutaud est validé à l'unanimité.

### 104ème Congrès des Maires à PARIS du 22 au 24 novembre 2022

Le programme est acté.

Concernant la soirée organisée par l'AMV, nous avons à ce jour 72 personnes inscrites, 55 pour la visite du Sénat et 55 pour la visite de l'Assemblée Nationale.

### Questions diverses :

. Roger ROSSIN, maire de Cairanne souhaite aborder le point concernant la mise à disposition d'un stand au Crédit Agricole lors de notre salon à Monteux : Le Crédit Agricole sera bien présent lors de notre salon à Monteux, pour ne pas pénaliser les communes qui souhaitent échanger avec cette banque.

. Temps de travail d'Aurélien GIL à l'AMV : passage de 100% à 60%.  
Cette proposition a été validée à l'unanimité.

### **. Désignations au sein de la CDNPS :**

La DDT a l'obligation de désigner un membre titulaire **représentatif de chaque massif du département**. Ici, le Ventoux et le Luberon.

Il nous faut donc retirer la participation d'un membre désigné initialement, concernant la formation unités touristiques nouvelles, et désigner dans l'arrêté, un élu par massif du département en fonction de la localisation des dossiers PC examinés en commission.

Les membres du CA ont validé à l'unanimité la désignation de M. Raspail (CCVS),  
Il y aura donc un représentant par EPCI et par massif.

### **. Cérémonie des Mariannes du Civisme :**

Cette manifestation organisée par l'Association des Anciens Maires et Adjointes de Vaucluse, se déroulera le mercredi 14 décembre 2022 à 17h00 au Conseil départemental.

Les communes primées sont :

De 1 à 100 inscrits BUOUX

De 101 à 250 SUZETTE  
De 251 à 500 LA ROQUE SUR PERNES  
DE 501 à 1000 LE BARROUX  
DE 1001 à 3500 ST DIDIER  
De 3501 à 10000 LA TOUR D'AIGUES  
Plus de 10000 ISLE SUR LA SORGUE

. **Cellule de lutte contre l'évitement scolaire** : Cette instance sera mise en place dans le département, coprésidée par Mme la préfète et Mme la Directrice Académique, elle associera la présidente du Conseil Départemental, les coprésidents de l'AMV, les communes intéressées par les problématiques d'évitement scolaire, la CAF, la MSA et les procureurs de la république.

La première réunion se tiendra le **13 décembre** prochain, horaire à confirmer.

Elle aura pour objet d'évoquer les problématiques liées à l'évitement scolaire, dans le contexte de la réforme de l'enseignement à domicile et de proposer des orientations pour mettre en œuvre des dispositifs afin de lutter contre l'évitement scolaire.

**Des réunions plus opérationnelles** seront également organisées afin de formaliser des procédures. Comment croiser les informations des différentes institutions ? Comment identifier les enfants qui n'apparaissent pas sur les listes de l'Académie ? quelle méthode de travail mettre en place ?

**Pour ce faire, la présence d'élus impliqués sur le sujet serait nécessaire.**

**La première réunion est fixée au 15 novembre à 14h30 en préfecture.**

**Les communes les plus impactées sont Avignon, Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Bollène, Orange et Pertuis.**

**Nous avons eu la confirmation de la présence de :**

- Laetitia ARNAUD, Adjointe à l'Education / Enfance Jeunesse (Commune de BOLLENE) ;
- Fabienne HENRY, Conseillère municipale (Commune d'ALTHEN DES PALUDS) ;
- Béatrice PAUMIER-LALLEMAND Béatrice, 1ère Adjointe à la mairie de LA BASTIDONNE ;
- Anne MUNICH, responsable des affaires scolaires à CAVAILLON ;
- Patricia PHILIP, maire de FONTAINE DE VAUCLUSE.
- Franck LICHAIRE, DGA Ville émancipatrice à la mairie d'AVIGNON,
- Ana IMBERNON, Directrice des services enfance jeunesse en mairie de JONQUIERES.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Pierre GONZALVEZ  
Coprésident de l'AMV84

